

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01603

Numéro SIREN : 824 537 203

Nom ou dénomination : ADMS Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002757

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/002757**
n°de gestion : **2016B01603**
n°SIREN : **824 537 203 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 06/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ADMS Conseil - Société par actions simplifiée
1 allée de L'électronique 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



635087

Désignation de l'entreprise S.A.S.U. ADMS CONSEILNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 1 allée de l'Electronique42000 ST ETIENNENuméro SIRET * 8 2 4 5 3 7 2 0 3 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 0

Durée de l'exercice précédent *

0

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 0 0 9 2 0 1 7		0 0 0 0 0		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	24 481	030	3 027	21 454		
	Immobilisations financières * (1)	040	500 000	042		500 000		
	Total I (5)	044	524 481	048	3 027	521 454		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	068		070				
	Clients et comptes rattachés *							
	Autres * (3)	072	421	074		421		
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	28 222	086		28 222		
	Charges constatées d'avance *	092	148	094		148		
	Total II	096	28 791	098		28 791		
Total général (I+II)		110	553 272	112	3 027	550 245		
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	100 000			
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126				
	Réserves réglementées *	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132				
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	35 329			
	Provisions réglementées	140		140				
	Total I	142		142	135 329			
	Provisions pour risques et charges	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	387 303			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	2 667			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	13 381	172	24 946			
	Produits constatés d'avance	174		174				
	Total III	176		176	414 916			
	Total général (I + II + III)		180		180	550 245		
	RENOIS							
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		325 937		
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		524 481		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Page 18

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S.U. ADMS CONSEIL

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 1 7Exercice N-1 clos le
0 0 0 0 0

Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210						
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires biens services *	215		214						
			217		218	93 765					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *				224						
	Subventions d'exploitation reçues				226						
	Autres produits				230	1 186					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	94 951						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234						
	Variation de stock (marchandises) *				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	14 932					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 234					
	Rémunérations du personnel *				250	27 685					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 156					
	Dotations aux amortissements *				254	3 027					
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	2					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)				264	57 036						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	37 915						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280						
	Produits exceptionnels			(IV)	290						
	Charges financières			(V)	294	2 586					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348								
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	35 329						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	35 329	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	654					
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	186					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
DÉDUCTIONS	Entrep. nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	36 169	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		342	36 169
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)	991			
	Divers dont ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655					350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	0	Déficit col. 2	354		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	0	Déficit col. 2	372			

ANNEXE

Exercice du 21/12/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Exercice d'une durée de neuf mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 21/12/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			23 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			789
TOTAL			24 481
Autres participations			500 000
TOTAL			500 000
TOTAL GENERAL			524 481

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			23 692	23 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			789	789
TOTAL			24 481	24 481
Autres participations			500 000	500 000
TOTAL			500 000	500 000
TOTAL GENERAL			524 481	524 481

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		2 873		2 873
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		154		154
TOTAL		3 027		3 027
TOTAL GENERAL		3 027		3 027

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 873				
Matériel de bureau informatique mobilier	154				
TOTAL	3 027				
TOTAL GENERAL	3 027				

ANNEXE

Exercice du 21/12/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	421	421	
Charges constatées d'avance	148	148	
TOTAL	568	568	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	180	180		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	387 123	61 186	237 551	88 386
Fournisseurs et comptes rattachés	2 667	2 667		
Personnel et comptes rattachés	25	25		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 449	3 449		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 565	7 565		
Autres impôts taxes et assimilés	527	527		
Groupe et associés	13 381	13 381		
TOTAL	414 916	88 978	237 551	88 386
Emprunts souscrits en cours d'exercice	417 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 877			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ALEXANDRE DOERRER	100.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 21/12/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 524
Dettes fiscales et sociales	527
Total	3 230

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	148
Total	148

ADMS CONSEIL

SASU au capital de 100.000 €

Siège social : 1 allée de l'Electronique – Le DELTA-42000 SAINT-ETIENNE

824 537 203 R.C.S. SAINT-ETIENNE

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 8 FEVRIER 2018

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice le 30 septembre 2017 qui s'élève à 35.329 € :

- dotation de la réserve légale.....10.000 €
- Le solde au compte AUTRES RESERVES.....25.329 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au titre de ce premier exercice.

Fait à SAINT ETIENNE, le 8 février 2018

Certifié conforme par le Président et actionnaire unique
Monsieur Alexandre DOERRER

